

Compte-rendu de la Commission Pédagogique du 12/06/25

Présents : D. CUSSAC, C. PASQUIER, Y. SAINTE-MARIE, C. ARELLANO, M. VANSTEELANDT, C. RECOCHE-GUERIOT, A.D. TERISSE, P. GANDIA, F. PUISSET, A. TOURETTE, A. LE NAOUR, M. WHITE-KONING, B. LAJOIE, K. REYBIER, C. BON, F. CHAZALETTE, M. RASOTTO, B. SALLERIN, S. SIXOU, I. ALGANS, S. THOMAS, H. AUTHIER, K. ANTRAYGUES, N. COMPAGNE

Excusés :

E. JOUANUS, C. LABORDE, S. SERONIE-VIVIEN.

1. Mot du Doyen

R3C : Conférence des doyens en date du 27 mai pour décision finale concernant la rentrée 2025-2026. Les points suivants ont été validés :

- ✓ Définition et sémantique
- ✓ Organisation du stage
- ✓ Congés professionnels
- ✓ Projet de décret (en cours d'élaboration)
- ⇒ **Démarrage prévu en 2025. Mise en attente (stand-by) si les textes réglementaires ne sont pas publiés d'ici fin décembre.**

Auditions Passerelle (D. CUSSAC/ F. PUISSET) du 11/06/25 :

- ✓ 140 candidatures pour 20 places : 40 auditions organisées.
- ✓ Un nombre significatif d'étudiants admis sont titulaires d'une licence en chimie ou en biologie.
- ✓ Désignation d'un chargé de mission pour assurer le suivi des passerelles tout au long de la maquette pédagogique

2. R3C (C. ARELLANO/ M. VANSTEELANDT)

R3C- Filière Officine (M. VANSTEELANDT)

- ✓ Intérêt majeur de la réforme : meilleure formation pratique = acquisitions de compétences
- ✓ Mise en place en septembre : 2 stages de 6 mois
- ✓ Information des maîtres de stage le **17 juin à 17h30 en visio**
- ✓ Questionnaire sur la R3C-Officine préparé par Solenne THOMAS et adressé aux étudiants 5^{ème} année filière Officine : la position des étudiants est d'attendre la rentrée 2026 pour la mise en place de la R3C
- ⇒ **Décision prise par la Commission Pédagogique : mise en place de la R3C avec 2 stages de 6 mois dès la rentrée 2025.**

R3C- Filière Industrie (C. ARELLANO)

En complément de l'Arrêté de 2013, rédaction de 2 annexes par le Groupe de Travail Industrie:

Annexe 1: Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (Parcours « Industrie – Recherche ») portant sur l'organisation des enseignements de DFA1 et DFA2 (Tableau ci-dessous).

<p>Synthèse de l'Annexe 1 (soumise au ministère) – Mai 205 DFASP1 Deuxième semestre (30 ECTS)</p> <p>I - UE(s) communes à l'ensemble des orientations professionnelles (15 ECTS)</p> <p>1. Santé publique et politique de santé - Ethique (3 ECTS)</p> <p>2. Approfondissement des connaissances incluant un projet tutoré en relation avec l'orientation professionnelle (enseignements intégrés, apprentissage par problème (APP) sur dossiers, sur RCP, stages, conférences, ateliers, etc.), maîtrise de l'information scientifique (10 ECTS)</p> <p>3. Éducation thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique (2 ECTS)</p> <p>II - UE(s) spécifiques à l'orientation professionnelle choisie (12 ECTS) (cf parcours spécifique à chaque orientation professionnelle : « officine » ; « pharmacie hospitalière-biologie médicale-recherche » ; « industrie-recherche »)</p> <p>III - UE librement choisie (3 ECTS)</p>	<p>Syllabus actuel (Fac Toulouse) S8 : 29 ECTS</p> <p>UE(s) communes à l'ensemble des orientations professionnelles (17,5 ECTS) -> supprimer 2,5 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • UE 8.1 ECI Maladies infectieuses (dossiers) - 3 ECTS • UE 8.2 Polyopathologies (dossiers) – 3 ECTS • UE 8.3 Education thérapeutique (3,5 ECTS) • UE 8.4 Protection sociale et économie de la santé (2 ECTS) • UE 8.5 Balance bénéfique / risque (3 ECTS) • UE 8.6 Dispositifs médicaux (3 ECTS) <p>II - UE(s) spécifiques à l'orientation professionnelle choisie (8,5 ECTS) -> Ajouter 3,5 ECTS / Enseig Orientés Industrie</p> <p>UE 8.1 Statistiques appliquées / contrôle qualité (1 ECTS) UE 8.2 Recherche, développement, enregistrement et commercialisation du médicament 1 (6 ECTS) UE 8.3 Anglais pour l'industrie (1,5 ECTS)</p> <p>III - UE librement choisie (3 ECTS)</p>
---	---

} Pertinence / Industrie?

Annexe 2: Référentiel des domaines de compétences du DES Pharmacie industrielle – Recherche basé sur une approche par compétences. Fiche détaillée des:

- ⇒ 7 domaines de compétences
- ⇒ composantes essentielles (4 à 5 spécialisation du domaine / apprentissages critiques)
- ⇒ 5 à 6 compétences / composante essentielle

Réponses à différentes questions posées lors de la rédaction des annexes (parcours Industrie - recherche).

- ✓ Il n'est pas possible de modifier les ECTS du stage hospitalier au sein du deuxième cycle.
- ✓ **Unités d'enseignement (UE) de spécialisation** : 12 ECTS au semestre 8 et 20 ECTS à répartir librement entre les semestres 9 et 10.
- ✓ Le **service sanitaire** et les **gestes d'urgence** sont intégrés dans le « paquet » hospitalier et ne font pas l'objet d'une attribution d'ECTS distincte.
- ✓ Le maintien d'une **langue étrangère** a été jugé nécessaire : elle est désormais créditée de 2 ECTS au semestre 9 ou 10.

3. UE Optionnelles-MCC (S. SIXOU)

UE optionnelles du cycle DFA (aucune modification pour le DFG) :

- ✓ Ajout de trois nouvelles UE optionnelles proposées par Florent PUISSET, Damien GHEDIN et Cécile ARELLANO (voir pages 45, 49 et 75).
- ✓ Effectif limité à **30 étudiants maximum par UE** (voir pages 33-34).
- ✓ UE optionnelle commune « **Initiation à la médecine sexuelle** », proposée par C. CAMARE : uniquement ouverte en **DFA1**, non proposée en DFA2 (page 34).
- ✓ UE optionnelle **Sport** : proposée uniquement en **DFG** et **DFA1**, non proposée en DFA2 (page 1).

Le calendrier 2025-2026 :

(https://docs.google.com/spreadsheets/d/1LO3OjSmHnv89BrngbAVuXTIMmMChoNkqhoWuc4_3H-A/edit?gid=113045283#gid=113045283)

- ✓ **Lundi 8 septembre** : présentation des UE optionnelles (attention, les étudiants de DFA2 commencent le stage à l'hôpital le matin)
- ✓ **Lundi 15 septembre** : Retour étudiants, en présentiel, des choix UE optionnelles semestres impairs (S7/S9) et annuelles
- ✓ **Jeudi 25 septembre** : début des enseignements d'UE optionnelles
- ✓ **Lundi 17 novembre** : Retour étudiants, en présentiel, des choix UE optionnelles semestres impairs (S8/S10), sauf S10 Internat

Le choix des UE optionnelles de DFA1 et DFA2 se fera en septembre (semestres impairs et UE annuelles) puis en novembre (semestres pairs, S8 et S10, sauf S10 internat) de la façon suivante :

- ✓ Choix organisé dans l'amphithéâtre 1 par la scolarité, en présence de quelques enseignants responsables d'UE (à confirmer)
- ✓ Horaire : 13-15h (à confirmer)

A bloquer dans le calendrier (= pas d'enseignement) + réservation Amphithéâtre 1

- ✓ Etudiants de DFA1 et de DFA2 présents
- ✓ Possibilité de procuration avec présentation de la procuration et copie de la carte étudiant (cf procuration type sur Moodle)
- ✓ Tirage au sort d'une lettre de l'alphabet qui définira l'ordre de passage des étudiants de DFA2 puis de DFA1
 - en avançant dans l'alphabet au 1er semestre
 - en reculant dans l'alphabet à partir de la même lettre pour le 2ème semestre.
- ✓ Si à la fin des choix, plusieurs UE ont moins de 12 étudiants inscrits, il faudra recontacter les étudiants pour qu'ils se répartissent dans l'une d'entre elle en priorité, ou dans les UE qui ont encore des places disponibles.

4. UE « Transition Ecologique et Sociétale » (H. AUTHIER/A. TOURETTE)

La finalité est que chaque étudiant dispose des connaissances et compétences pour lui permettre d'agir pour la **transition écologique et sociétale** en tant que citoyen et professionnel, notamment en étant capable de :

1. **Répondre et comprendre l'urgence planétaire.** Comprendre les enjeux et de contribuer activement à des solutions durables.
2. **Former des citoyens responsables** capables d'agir tant au niveau personnel que professionnel. (Recyclage, capacité à communiquer en interprofessionnel...)
3. **Promouvoir une approche systémique** par des approches transdisciplinaires, interconnexions entre les différentes dimensions de la durabilité.
4. **Promouvoir l'équité et la justice sociale.** Sensibiliser les étudiants aux dimensions sociales de la TES et les préparer à promouvoir des solutions inclusives.
5. **Favoriser l'innovation et l'adaptabilité**

Le **volume horaire total est de 30 heures**. La quasi-totalité des points sont couverts à travers les **enseignements actuellement dispensés par le Département de Pharmacie**, à l'exception du **point 4**.

5. BQE (B. SALLERIN)

Une enveloppe de **87 000 euros** a été attribuée aux projets répondant aux critères du BQE, portant exclusivement sur le **renouvellement ou l'acquisition de matériel**. La **rénovation des salles** a été exclue à ce stade.

La **Commission Pédagogique** a proposé une **participation financière de 20 %** par porteur de projet, à répartir entre les **services impliqués** dans chaque demande.

Le **tableau récapitulatif** sera présenté au **Conseil d'Administration le vendredi 13 juin 2025**.

6. Prochaines Commissions Pédagogiques

10 Juillet 14h00

- Groupe de travail sur gestion des absences au TD/TP
- Réunion avec le Comité de Pilotage du DEUST